

NOTE DE PRESENTATION

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA DETTE

Depuis plusieurs années, la Ville s'inscrit dans une politique de maîtrise de sa gestion financière et en particulier de la charge de sa dette. La gestion active de cette dernière concilie l'objectif majeur de baisse des frais financiers avec celui de maîtrise des aléas liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

Le contexte très volatile des marchés financiers doit conduire la Ville à pouvoir souscrire tous les instruments disponibles pour la gestion de sa dette et de sa trésorerie. L'utilisation de ces instruments est définie par la circulaire du 25 juin 2010 (NOR/IOC/B/10/15077/C) et le recours à l'emprunt est désormais encadré par la loi n°2013-672 du 26 juillet 2013 et son décret d'application n°2014-984 du 28 août 2014.

Au regard de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, des dispositions de la circulaire précitée, et pour répondre aux exigences de réactivité nécessaire pour agir sur les marchés financiers, il est nécessaire que l'assemblée délibérante donne délégation au Maire pour recourir aux produits de financement et aux instruments de couverture.

Dans le cadre de la réglementation précitée, il convient :

- ✓ de rendre compte de la situation de la dette de la collectivité
- ✓ de présenter la stratégie d'endettement de la collectivité

1. SITUATION DE L'ENCOURS DE DETTE

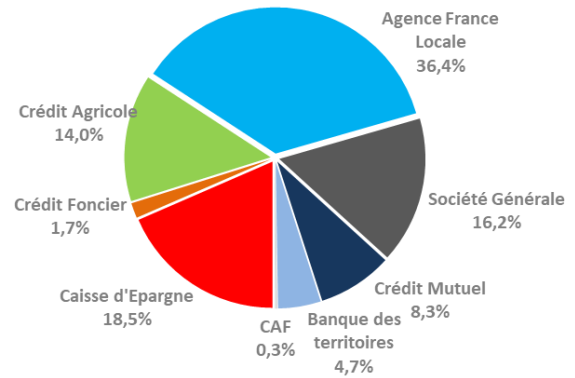
1.1. Caractéristiques de l'encours au 01/01/2024

L'encours global de dette au 1^{er} janvier 2024 s'élève à 35,7 M€

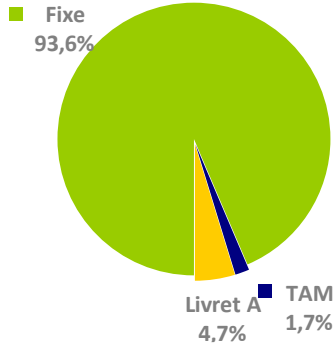
Données Générales

	1 janv 2023	1 janv 2024
Encours	40 037 K€	35 686 K€
Nombre d'emprunts	22	20
Durée résiduelle	12 ans 4 mois	11 ans 9 mois
Vie moyenne résiduelle	6 ans 4 mois	6 ans

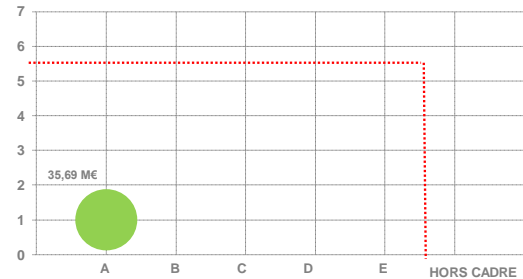
Répartition par prêteurs



Répartition par indices

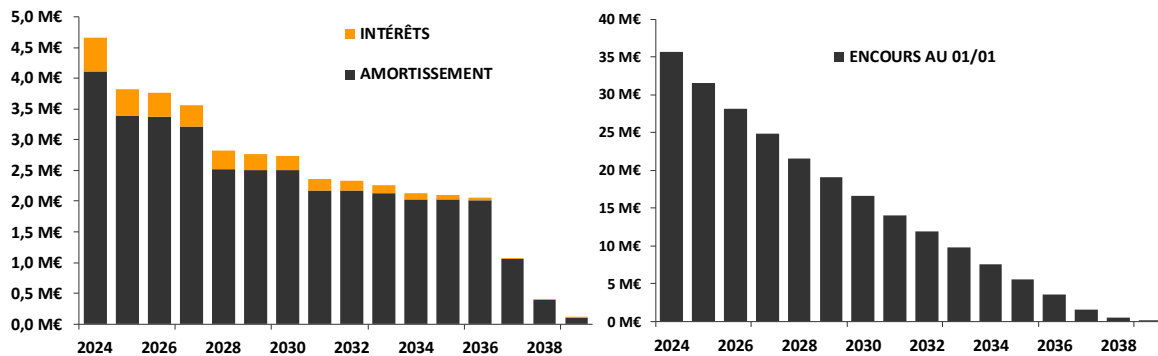


Répartition Gissler



de 1 à 6 : risque indice croissant
 de A à F : risque structure croissant

Charge prévisionnelle de la dette



NB : simulation réalisée sur la base des emprunts mobilisés au 31/12/2023

1.2. Opérations menées au cours de l'exercice 2023

Nouveaux financements long terme :




La commune de Montfermeil n'a mobilisé aucun nouvel emprunt au cours de l'exercice 2023.

Arbitrage de taux / Remboursement anticipé :

La bonne performances des emprunts et forte sécurisation de l'encours n'ont pas nécessité de faire évoluer la position financière des contrats.

Financements disponibles

Les emprunts réalisés en 2022 sont venus utiliser les contrats disponibles. Pour tout prochain besoin de financement, la ville aura besoin de lancer une consultation bancaire.

Banque			
Année de signature	2003	2006	2008
Montant initial	7,55 M€	5 M€	5 M€
Durée	20 ans	30 ans	30 ans
Mode d'amortissement	Progressif, Constant ou à la carte	Progressif, Constant ou à la carte	Progressif, Constant ou à la carte
Conditions financières	EURIBOR + 0,10% TAM + 0,15% Taux Fixe : swap + 0,095%	EURIBOR + 0,035% TAG + 0,065% Taux Fixe (swap + 0,035%)	EURIBOR + 0,09% TAM + 0,19% Taux Fixe (swap + 0,09%)
Plafond au 01/01/2024	453 415 €	2 166 667 €	3 959 064 €
Consolidations au 01/01/2024	436 854 €	2 117 121 €	3 695 126 €
Disponible au 01/01/2024	16 562 €	49 546 €	263 938 €

1.3. Besoins de financement exercice 2024

Compte tenu du programme d'investissements de la collectivité, le montant d'emprunt inscrit au Budget primitif 2024 s'élève à 17 766 724.18 €.

2. Stratégie d'endettement de la collectivité

2.1 Situation économique actuelle et prévisions sur les taux d'intérêts

En 2023, les Banques Centrales ont accentué leur restriction monétaire pour lutter contre l'inflation, poursuivant la hausse des taux directeurs, tout en allégeant leur bilan en soldant les actifs acquis au cours des différents *quantitative easing*. La variation annuelle de la masse monétaire est devenue négative dans l'OCDE à partir de mai 2023 (M3). Au 1^{er} janvier 2024, le taux de refinancement de la BCE est à 4,50%. Il était nul début 2022 !

Le 25 janvier 2024, Christine Lagarde a confirmé ses propos tenus lors du Forum économique de Davos la semaine précédente. La Banque Centrale Européenne (BCE) a maintenu ses taux directeurs, estimant qu'ils sont au niveau adéquat pour ramener l'inflation à son niveau cible (2,00%).

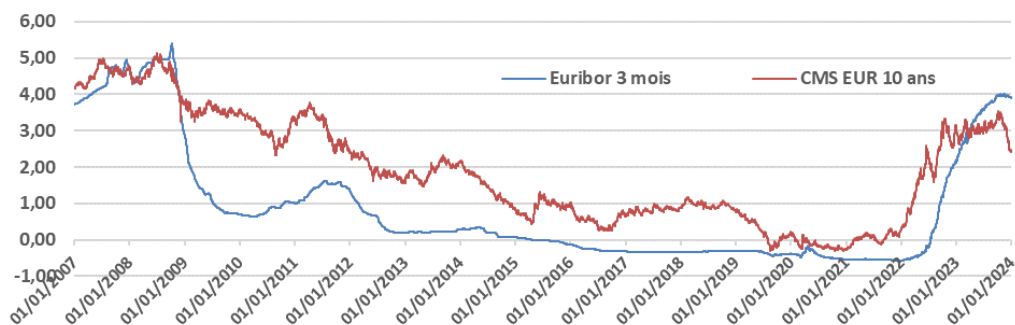
Les bons chiffres d'inflation en zone euro, y compris sur décembre 2023 (2,90%) permettent à l'Institution monétaire d'envisager l'avenir plus sereinement. Cependant, la BCE a réaffirmé, à l'occasion de la réunion du 25 janvier 2024, que la question d'une baisse des taux directeurs n'est pas encore à l'ordre du jour, et qu'elle restait dépendante des données avant de prendre une telle décision. Le risque, pour la BCE, serait un assouplissement trop rapide, qui nécessiterait un ajustement brutal si l'inflation venait à dérapier.

Aux Etats-Unis, la FED a tenu mercredi 31 janvier un discours similaire à la BCE sur un possible rebond de l'inflation en cas de résistance forte de l'économie et de la consommation. En actant le maintien de ses taux directeurs, Jérôme Powel a déclaré que « l'inflation, toujours supérieure à l'objectif de la FED, empêcherait probablement les décideurs politiques d'abaisser les taux lors de la prochaine réunion en mars ». Le calendrier de baisse des taux anticipé serait alors décalé.

- ✓ **Les références court terme ont augmenté tout au long de l'année** (à l'exception du mois de mars 2023 lors de la faillite de la Silicon Valley Bank) **pour se stabiliser autour de 4,00% pour les références à 3 mois** ; Les références à 12 mois ont touché un plafond à 4,20% en octobre puis se sont contractés sur les dernières semaines de 2023.
- ✓ **La hausse des taux long terme est continue de janvier à octobre 2023, avec une accélération à partir de la fin septembre.** La résistance de l'économie américaine face au resserrement monétaire explique en partie ces évolutions. **Les références à long terme chutent de façon importante sur les 2 derniers mois de l'année 2023 suite aux publications des inflations américaines et européennes de novembre et décembre 2023.**

➔ Malgré les déclarations des Banques Centrales, **les marchés pensent majoritairement que le « taux maximal » a été atteint dans toutes les zones monétaires et qu'une décrue pourra s'enclencher rapidement avec un retour à une inflation normale. Cette dichotomie d'approche risque de créer une forte volatilité au moins jusqu'à la 1^{ère} baisse de taux directeur.**

Historique des taux depuis le 1^{er} janvier 2007



2.2 Accès au crédit / liquidité

En 2023 comme en 2022, **la liquidité reste présente**, avec des taux de couverture globalement proches de 400% en moyenne. Toutefois, de **fortes disparités sont perceptibles** dans les conditions d'accès à cette liquidité.

Disparité entre collectivités d'une part, les collectivités les plus en difficultés financières couvrant difficilement leurs besoins, en devant parfois passer par des solutions « désintermédiées » de type placements privés lorsque le marché bancaire ne répond plus présent, et que l'Agence France Locale est inaccessible.

Disparité entre établissements prêteurs d'autre part, avec des conditions financières qui peuvent passer du simple au double entre établissements :

- ✓ Les **banques mutualistes** (Crédit Agricole, Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel – surtout par rapport à une année 2022 record) sont en retrait dans la plupart des régions, avec des niveaux de marge et de taux dans le haut du panier (marges supérieures à 1,00%, voire 1,50%, taux fixes proches de 4,50% voire 5,00% quand les meilleures offres sont à 4,00%,...)
- ✓ A l'inverse, les **banques nationales** présentent de meilleures conditions, notamment l'Agence France Locale ou La Banque Postale qui proposent les meilleures offres. La Société Générale est plus en retrait, ses conditions financières étant directement reliées à ses conditions de refinancement sur les marchés. Cet établissement peut proposer quelques formules structurées simples pour abaisser ses niveaux de marge faciale.

Les conditions financières sont en nette hausse par rapport à 2022. Ainsi le taux fixe moyen (au 1^{er} décembre 2023) ressort à 4,27% sur 20 ans (contre 2,27% en 2022).

2.3 Objectifs poursuivis par la ville

La gestion de la dette de la collectivité doit permettre de répondre aux objectifs suivants :

- ✓ sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir le besoin de financement généré par la politique d'investissement de la collectivité,
- ✓ mener une gestion de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement le niveau de l'encours nécessaire,
- ✓ maîtriser les aléas financiers liés à la fluctuation des taux d'intérêts ne permettant pas de connaître a priori la charge de la dette
- ✓ saisir les opportunités offertes par les marchés financiers pour diminuer ou limiter le coût de l'endettement
- ✓ disposer d'un encours souple permettant d'ajuster la dette aux besoins financiers de la collectivité.

2.4 Stratégie globale proposée

Cette stratégie repose essentiellement sur un couple "opportuniste-sécurité" qui peut conduire la ville à profiter de conditions conjoncturelles, qu'il s'agisse d'anticipations à une hausse ou une baisse, des taux court ou long terme, d'anomalies sur les taux réels ou anticipés.

De façon plus générale, la ville doit être en situation de saisir toutes les opportunités offertes par les marchés.

Ainsi, la collectivité souhaite poursuivre la stratégie suivante :

Poursuivre l'optimisation de sa dette par :

- ✓ La signature et l'utilisation de contrats d'emprunts les plus souples possibles alliant gestion de la trésorerie et arbitrage de taux d'intérêt (phases de mobilisation, remboursements temporaires, multi indexation...)
- ✓ La renégociation, le remboursement anticipé et/ou le refinancement des emprunts "inadaptés" ou trop chers par rapport aux conditions actuellement obtenues.

Maîtriser les aléas de taux:

- ✓ En arbitrant taux fixes contre taux indexés ou taux indexés les uns contre les autres pour sécuriser la charge financière ou capter une opportunité de marché ;
- ✓ En ayant recours, aux instruments de couverture de taux d'intérêt.
- ✓ En disposant régulièrement d'informations (situation des marchés, évolution des contrats, valorisation...) transmises par les établissements financiers.

2.5 Produits

Afin de mettre en œuvre sa stratégie, la collectivité souhaite recourir aux produits suivants :

- ✓ Produits de financement (court terme et long terme),
- ✓ Contrats de couverture (*Swaps, FRA, Cap, Floor, Collar*)

Tous ces produits respecteront les recommandations formulées par la circulaire du 25 juin 2010 et les dispositions prévues par le décret du 28 août 2014. Enfin, dans la mesure du possible, une mise en concurrence sera organisée avant la contractualisation de chaque produit.

Annexe : Etat détaillé de la dette

Numéro fiche	Numéro du Contrat	Banque	Date de Réalisation	Dernière échéance	Périodicité	Position financière	Marge	Taux 2023	Dettes au 01/01/2023	Dettes au 01/01/2024
060329	060329-061329	CACIB	15/03/2007	15/03/2027	Annuelle	TAM	0,05	0,57	750 000,00	600 000,00
1339-1340	1339-1340	AFL	20/12/2021	22/12/2036	Trimestrielle	Taux Fixe	-	0,92	7 466 666,68	6 933 333,36
16492	16492/001/025	SG	15/07/2013	15/07/2033	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,07	1 505 000,00	1 365 000,00
16492-2022	16492	SG	19/12/2022	19/09/2036	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,85	811 111,00	752 121,08
17415	17415	SG	21/12/2022	21/12/2037	Trimestrielle	Taux Fixe	-	2,95	3 959 063,96	3 695 126,36
2014010	2014010	CAF	23/04/2015	05/09/2025	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	21 600,00	14 400,00
2014018	2014018	CAF	25/04/2016	05/06/2025	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	12 960,00	8 640,00
2017027	2017027	CAF	05/06/2018	05/06/2028	Annuelle	Taux Fixe	-	0,00	84 240,00	70 200,00
40446706	404467 73	CM	30/11/2006	30/11/2023	Trimestrielle	Taux Fixe	-	1,38	158 233,24	0,00
40446708	404467 73	CM	01/12/2006	30/11/2026	Annuelle	Taux Fixe	-	0,71	604 735,15	455 147,48
40446709	404467 73	CM	30/06/2008	30/06/2023	Annuelle	Taux Fixe	-	0,04	93 226,96	0,00
40446710	404467 73	CM	24/02/2009	31/01/2024	Annuelle	Taux Fixe	-	0,10	338 216,44	169 192,75
40446711	404467 74-011	CM	27/02/2009	31/01/2024	Annuelle	Taux Fixe	-	0,10	251 267,53	125 696,54
40446712	40446774	CM	01/01/2012	31/01/2027	Annuelle	Taux Fixe	-	0,59	2 765 000,00	2 212 000,00
5063539	5063539	BdT	18/04/2017	01/07/2037	Annuelle	Livret A	0,60	1,60	737 188,55	688 042,65
5063548	5063548	BdT	31/07/2017	01/08/2037	Annuelle	Livret A	0,60	2,60	524 173,28	489 228,40
5063715	5063715	BdT	01/09/2015	01/05/2037	Annuelle	Livret A	1,00	2,00	549 801,00	513 147,60
646474	00000646474	CA	03/08/2015	03/08/2030	Annuelle	Taux Fixe	-	1,62	2 666 666,69	2 333 333,36
778056392K	00778056392K	CFF	01/10/2014	01/02/2024	Annuelle	Taux Fixe	-	0,98	863 052,02	436 853,50
914-916	914-916	AFL	20/03/2019	20/03/2039	Trimestrielle	Taux Fixe	-	1,38	6 500 000,00	6 100 000,00
961672	961672	CA	22/03/2017	22/03/2037	Annuelle	Taux Fixe	-	1,31	2 250 000,00	2 100 000,00
9853081	9853081	CE	15/03/2017	05/02/2037	Trimestrielle	Taux Fixe	-	1,19	7 125 000,00	6 625 000,00
TOTAL GENERAL									40 037 202,50	35 686 463,08